

Les crédits

Pour ce faire, l'entreprise a besoin de nouvelles grues plus puissantes, de former son personnel à la conception et à la fabrication assistée par ordinateur, et à de nouveaux équipements, comme la soudure au plasma.

Malheureusement, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce a annoncé, avec raison, son inquiétude envers le gouvernement fédéral dans le dossier de la reconversion des industries militaires. Mais la reconversion ne rallie pas seulement le gouvernement du Québec. Elle rallie aussi le Conseil du patronat du Québec qui n'est pourtant pas réputé pour sa couleur souverainiste.

Je rappelle ainsi la résolution votée par le Rendez-vous économique 1993, organisé par le Conseil du patronat, à Montréal: «Que le gouvernement fédéral offre un soutien financier adéquat pour la reconversion de l'ensemble des industries qui dépendent des contrats militaires. Ce comité financier s'appliquerait pour le temps nécessaire à l'adaptation, à la reconversion et à la diversification des industries d'approvisionnement militaire.»

Le Conseil du patronat du Québec ajoutait, quand à lui, la recommandation 1B, à savoir: «Que le gouvernement fédéral confie un contrat de conception de 6,5 millions de dollars et de construction de 200 millions, réparti sur trois ans, d'un prototype d'un premier bateau appelé *smart ship*. Il deviendrait également le prototype d'une série de navires semblables destinés au marché international, un marché prometteur et en plein développement.»

● (1540)

C'est avec l'expertise acquise avec le *Smart Ship* que MIL Davie veut se lancer ensuite sur le marché international des navires commerciaux de 40 000 à 70 000 tonnes. On estime en effet que la moitié de la flotte actuelle de pétroliers et de vraquiers doit être mise à la casse et remplacée au cours des prochaines années. De plus, l'accroissement de la demande mondiale, en raison de l'augmentation des échanges internationaux, est estimée à 2,5 p. 100 jusqu'en 2005.

Dans ces conditions, la demande moyenne devrait augmenter de 30 p. 100 et passer d'une moyenne de 780 navires par année au cours des dix dernières années, à une moyenne annuelle de 1 025 jusqu'en 2005, avec des pointes de 1 500 navires de plus de 2 000 tonnes. Puisque la durée de vie moyenne d'un navire est de 23 ans, et que près de la moitié de la flotte a 15 ans ou plus, il devient inévitable qu'il y aura des commandes importantes de navires.

Des gens influents du Cabinet de ce gouvernement, au moment où ils étaient dans l'opposition, comme l'actuel ministre du Développement des ressources humaines qui était porte-parole des Affaires extérieures, ont d'ailleurs clairement établi qu'il fallait entreprendre un réaménagement du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense pour l'adapter à la reconversion industrielle des entreprises de défense.

Dans un communiqué daté du 26 mars 1993, émanant du Cabinet du chef de l'opposition, l'actuel ministre du Développement des ressources humaines déclarait: «Le Canada doit saisir cette occasion pour ouvrir de nouveaux créneaux à l'industrie militaire canadienne dans les secteurs des technologies écologi-

ques et de maintien de la paix». On ne peut qu'être frappés par l'amnésie qui afflige aujourd'hui le gouvernement libéral.

Le 19 avril dernier, j'ai demandé au secrétaire parlementaire du ministre de la Défense si on allait bientôt accorder à MIL Davie la conception du «*smart ship*». Il m'a répondu que ce ne serait pas avant 1995. Cette réponse témoigne du peu d'intérêt qu'a ce gouvernement pour les dizaines de milliers de travailleurs du secteur de l'armement menacés de perdre leur emploi. Chez MIL Davie seulement, et cela exclut des entreprises comme CAE, Canadian Marconi, Oerlikon, Paramax et bien d'autres, c'est près de 2 800 emplois perdus et probablement même la fermeture du chantier pour une période indéterminée, voire peut-être définitive. Pour la région de Québec, c'est 8 000 autres emplois indirects qui partiraient en fumée. Alors, c'est très important.

J'aimerais, vu qu'il me reste quelques minutes, en profiter pour citer une série de chiffres, car on pourrait avoir l'impression que du côté de MIL Davie ou du Québec, on se plaint, qu'on en demande trop. Je citerai donc quelques chiffres pour des contrats qui ont été accordés depuis 1986 à divers chantiers au Canada. Il y a eu le contrat du traversier *Smallwood*, 130 millions, qui fut accordé à MIL Davie; la modernisation de destroyers, 286 millions, a été accordée à MIL Davie, mais 1,2 milliard à Linton à Toronto; la construction de frégates, 400 millions à MIL Davie, mais 6,2 milliards à Saint John Shipbuilding; pour des ajustements de contrats militaires, le chantier MIL Davie n'aurait reçu que 263 millions. Ensuite, il y a eu le traversier de Pictou, 50 millions au chantier de Pictou. En ce qui concerne les dragueurs de mines, 450 millions à Fenco Halifax.

En conclusion, j'aimerais revenir au communiqué du 26 mars, mais juste avant, j'aimerais dire que je n'ai pas complété l'énumération, mais qu'au total, cela donnait 13 milliards de dollars d'investissement dans le domaine maritime et là-dessus le chantier maritime MIL Davie n'avait reçu que 1,094 milliard, donc environ un treizième.

Je reviens au communiqué. Le chef de l'opposition, aujourd'hui premier ministre disait ceci: «Les Canadiens et les Canadiennes méritent un gouvernement qui sait tracer la voie, un gouvernement qui apporte de nouvelles idées et de nouvelles stratégies, un gouvernement qui les aide à s'adapter au changement. Notre politique de reconversion de la défense est un exemple qui montre comment un gouvernement libéral entend répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes dans les années qui viennent».

Je n'ai que ceci à dire en guise de conclusion à ce gouvernement: «Prouvez aux travailleurs de la MIL Davie et aux employés des 649 autres entreprises de défense au Québec que vos paroles, monsieur le premier ministre, alors que vous étiez dans l'opposition, étaient autre chose que du vent.»

● (1545)

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Madame la Présidente, j'aimerais faire un petit commentaire à mon collègue de Lévis. Je sais qu'il est très conscient de l'employeur MIL Davie qui se situe dans sa circonscription. Comme le ministre de l'Industrie et le ministre des Transports l'ont déjà mentionné dans cette Chambre, le gouvernement est très conscient de l'importance de cette entreprise pour l'économie de la